

PREFET DE LA CHARENTE-MARITIME

Direction départementale
de la cohésion sociale

Service Développement Educatif,
Sportif et Vie associative

La Rochelle, le 24 janvier 2012

Le Directeur départemental de la cohésion
sociale de la Charente-Maritime

à

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Dossier suivi par : Hervé GOUINEAUD

☎ 05.46.35.25.66

Courriel : herve.gouineaud@charente-maritime.gouv.fr

REFER : DESVA/HG/MG/2012-010

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

La commission territoriale du CNDS a adopté le 23 janvier 2012 sa nouvelle note d'orientation relative à la répartition de la part territoriale.

Par conséquent, je vous communique les dates, horaires et lieux des réunions de présentation de cette nouvelle note d'orientation. Des informations importantes sur la recevabilité des dossiers vous y seront communiquées.

C'est pourquoi je vous invite vivement à participer à l'une de ses six réunions.

❶ lundi 6 février 2012 à ROCHEFORT

(Palais des Congrès- Avenue du Général de Gaulle - salle Pierre Loti)

18 H 30

❷ mardi 7 février 2012 à PERIGNY

(centre municipal d'animation, Place des Droits de l'Homme)

18 H 30

❸ mercredi 8 février 2012 à SAINTES

(Auditorium, Rue Fernand Chapsal)

18 H 30

❹ jeudi 9 février 2012 à ROYAN

(Maison des Associations - 61 bis r Paul Doumer - Salle Sarah BERNHARDT)

18 H 30

❺ lundi 13 février 2012 à JONZAC

(Hôtel de Ville – salle n°2)

18 H 30

❻ mardi 14 février 2012 à SAINT JEAN D'ANGELY

(Fondation Robert – 13 rue du professeur Texier - Amphithéâtre)

18 H

Ces réunions ont pour objectif de vous indiquer les actions financées de manière prioritaire en 2012, à vous aider à remplir au mieux votre dossier, et répondre à vos interrogations.

.../...

Je vous rappelle que pour toute question concernant ce sujet, vous pouvez vous adresser au comité départemental de votre discipline ou contacter M. Hervé GOUINEAUD, conseiller en charge du dossier CNDS (☎ 05.46.35.25.66).

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

P. le Directeur départemental,
Le Chef de service



Meidhi VERMEULEN